

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2020

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE100

présenté par  
Mme Faure-Muntian, rapporteure

-----  
**ARTICLE 28**

À l'alinéa 4, après le mot :

« ligne »,

insérer les mots :

« du tableau ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.